



Haute-Loire

Printemps 2026

7 jours

À vos cannes, prêt·es, pêchez !

043 006 001

7 - 12 ans

Avril 2026 : du dimanche 12 au samedi 18

Les Bâtisses de Colempce (43)

➤ Dans un lieu naturel et préservé, au cœur des gorges de la Loire, les séances de pêches sont destinées aussi bien aux passionné·es de cette pratique qu'aux adeptes de découvertes.

4 demis journées de pêche : pour apprendre et améliorer les différentes techniques, reconnaître les espèces de poissons et te sensibiliser au respect du milieu aquatique. En contact avec le milieu sauvage, c'est une expérience inédite qui offre la possibilité de découvrir les gorges de la Loire, un site naturel sauvage et préservé.

Découverte des petites bêtes de la rivière : la vie animale secrète de la rivière et de la mare munis de boîtes loupes et d'épuisettes. Ces bêtes ramassées pourront servir d'appâts à utiliser lors des journées de pêche.

Chercheur·euse d'or : les pieds dans l'eau avec le matériel adéquat, l'activité est réalisée sur la rivière qui borde le centre (la Gazeille).

Viens jouer, découvrir et expérimenter à travers pleins d'autres activités (escape game nature, grands jeux, visites, temps d'échanges et de détente, veillées) et vivre des moments uniques remplis de futurs bons souvenirs.

L'équipe d'animation, dans un souci permanent de sécurité et de bien-être, adapte les activités au niveau des enfants.

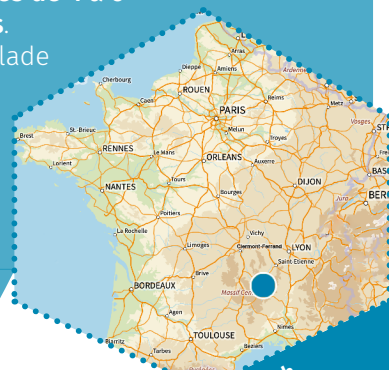
24 participantes



➤ Situé au bord d'une rivière, à 700 mètres d'altitude & implanté dans **un terrain de 4 ha**, le centre de vacances du village de Colempce se compose de 2 bâtiments ; 1 400 m² composés de 93 couchages répartis en **20 chambres** (10 en total accès PMR), **5 salles d'activités** dont une de 210 m² & **1 restaurant**. Et aussi, une grange, une grande terrasse pour manger et une scène à ciel ouvert pour se réunir, jouer, apprendre, chiller, ... Les enfants sont hébergé·es dans des **chambres de 4 à 6 lits, avec sanitaires complets**.

Terrain de sports, mur d'escalade naturel, eau fraîche et grand écrin de verdure structurent l'environnement du centre. Toutes les activités se déroulent sur le centre ou dans les alentours.

44.953976, 3.934546



➤ Lyon : 2 h
Clermont : 2 h
St Étienne : 1h25

Vacances Pour Tous

21 rue Saint Fargeau - CS 72021 - 75989 Paris Cedex 20
Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative | Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379 | Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04 Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

Les Bâtisses de Colempce

42 impasse de la Calade - 43150 Chadron
07.43.10.01.19 | accueil@lbd43.fr
lesbatissesdecolempce.fr
SDJES : 430470001

► L'équipe d'animation :

Composée d'un-e anim pour 10 mineur-es, elle a les compétences et qualifications requises pour animer les enfants et les activités choisies. Elle est dirigée par le Directeur du centre et éventuellement une Direction Adjointe. Un-e Assistante Sanitaire est identifiée pour chaque séjour.

Les intervenant-es extérieur-es que nous sollicitons pour l'animation de certaines activités sont des professionnel·les, titulaires d'un Diplôme ou Brevet d'État.

► Une journée type :

Lever et petit déjeuner

Brin de toilette, se préparer pour la journée
Activités / animations

Déjeuner

Temps calme adapté à l'âge des enfants

Activités / animations

Goûter

À la douche ! et rangement des chambres

Temps calme adapté, communication familles

Dîner

Veillée

Toilette

Coucher adapté à l'âge des enfants

► Vie quotidienne :

La vie collective est organisée de manière à respecter les besoins et les rythmes de votre enfant, avec le souci permanent de sa sécurité physique, affective et morale. Les activités dynamiques et calmes sont alternées en fonction des moments de la journée, des conditions climatiques et sont **adaptées au rythme de vie des enfants**.

Nous proposons aux enfants **des repas** équilibrés et diversifiés, avec des quantités adaptées aux âges et activité, pris à des heures régulières. Un-e animateur·ice présent·e à chaque table veille à ce que l'enfant mange de tout et suffisamment. Seuls les régimes alimentaires sur prescription médicale sont respectés (ordonnance & PAI). Les repas sont cuisinés par un traiteur local.

La **douche et la toilette** sont effectuées chaque jour. Il peut arriver, comme dans toute collectivité, que nous ayons à lutter contre les poux. En conséquence, il peut être

sage d'ajouter dans la trousse de toilette une lotion traitante.

Le coucher s'effectue toujours à des heures raisonnables, après une veillée adaptée à l'état de fatigue des enfants.

Nous conseillons de **privilégier un trousseau avec des vêtements adaptés aux activités** d'extérieurs et aux travaux manuels (robustes, usagés,...) ; évitez les tenues neuves ou de marque : la colo, ça salit ! **Le linge** est lavé si nécessaire (accidents,..). Pour les séjours de plus de plus de 8 jours, une lessive est faite 1 fois par semaine. Afin de limiter les risques de pertes, le linge doit être marqué **de manière indélébile**. Si les vêtements sont retrouvés, ils sont retournés, frais d'expéditions à la charge des familles.

► Santé :

Les parents remplissent avec attention et sans omission la **Fiche sanitaire**.

Si l'enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de **fournir l'ordonnance du médecin ou une copie ainsi que les médicaments**. Les traitements et les petits bobos sont assurés et suivis par un-e Assistante Sanitaire.

Si l'enfant est malade, il-elle est conduit·e chez le médecin et vous en êtes avertis. Les éventuels frais médicaux sont avancés, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles une fois acquittée la facture des dépenses médicales engagées. Si vous bénéficiez de la CMU, pensez à fournir : attestation CMU et d'assurance maladie.

► Communication avec les familles :

Nous encourageons les enfants à envoyer une lettre pendant le séjour ; aussi, n'oubliez pas les enveloppes et les timbres.

Tous les jours nous publions sur Ondonnedesnouvelles.com ; le lien vous est transmis sur la convocation.

Téléphone : vous pouvez appeler ou être appelé·es entre 18 h et 19 h.

Le téléphone portable est déconseillé, voire interdit au cours de certaines activités et un usage abusif peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour. Enfin, nous avons pu constater



qu'il était parfois utilisé maladroitement pour appeler les parents et les inquiéter inutilement. **La qualité du séjour dépend aussi de la bonne distance établie entre les enfants et les familles.**

► **Arrivées / départs :**

Sur place : vous êtes attendu·es le 1^{er} jour entre 14h et 16h. Le départ à lieu le dernier jour entre 9h et 11h.

En train : au départ de Paris

En car : au départ de Clermont-Ferrand, Saint Étienne & Lyon

Le premier repas inclus est **le dîner**. Le dernier repas inclus est **le petit-déjeuner** pour les départs sur place et **le déjeuner** (panier-repas) pour les départs en train ou car.

Vous recevrez une convocation au plus tard 15 jours avant le début du séjour.

► **Assurance :**

Tous nos séjours sont couverts par la MAIF, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

► **Cadres :**

Si le comportement de votre enfant est de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, **une décision de renvoi** pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge.

La loi Française **interdit aux mineur-es la consommation d'alcool, de tabac dans les lieux publics & de produits stupéfiants**. Si elle n'était pas respectée, nous avons obligation légale de déclarer ces infractions au Procureur de la République.

► **Biens personnels :**

Nous déconseillons les familles de confier aux enfants tout objet de valeur (bijoux, téléphones, consoles, appareil photo, ...). Il en est de même pour les vêtements (marques,

neufs,...). **Aucun remboursement** ne sera effectué en cas de pertes, casses ou de vols.

Argent de poche : aucune sortie chez des commerçants n'est prévue lors des séjours. Il n'y a pas de commerce sur la commune de Chadron. Nous ne vendons pas de souvenirs.

► **Venir à Colempce:**

Coordonnées GPS : 44.953976, 3.934546

depuis Le Puy-en-Velay (20 mn) > Coubron > Archinaud > Chadron > Colempce (direction St Martin de Fugères)

depuis Lyon > Saint-Étienne

depuis St-Étienne (1 h 25 mn) > Yssingeaux > Le Pertuis > Saint Julien Chaptueil > Le Monastier sur Gazeille > Chadron > Colempce (direction Saint Martin de Fugères)

depuis Clermont-Ferrand (2 h) > Brioude > Fix St Geneys > Saint Christophe sur Dolaizon > Solignac sur Loire > Chadron > Colempce (direction Saint Martin de Fugères)

► **Documents à fournir :**

- Fiche de liaison ;
- Feuille de renseignements médicaux et sanitaire ;
- Photocopie du carnet de vaccination ;
- Autorisation du droit à l'image ;
- Attestation de droits (attestation CPAM, CMU)
- Fiche trousseau

Tous ces documents sont :

- à **envoyer par mail** : accueil@lbdc43.fr

&

- à **mettre dans la valise** de l'enfant avant son départ

Si vous avez lu jusqu'ici, félicitations : le séjour commence bien ;-)

C'est avec plaisir que nous accueillons vos enfants et que nous nous engageons au sein de l'Éducation Populaire pour leur proposer des séjours pour rencontrer, découvrir, partager, expérimenter & faire ensemble.



Trousseau

Nom :

Prénom :

Dates du séjour :

Liste donnée à titre indicatif : l'adapter à la durée du séjour de l'enfant.

Nous vous conseillons de marquer le linge avec des bandes tissées et cousues.

Évitez les habits de marque & les objets de valeur.

À la maison : les parents (ou l'enfant) renseignent la colonne « Fournie ». Faire participer l'enfant, même très jeune, est déjà un premier pas vers la colo, un bon moyen de le-la responsabiliser. **Les vêtements portés au départ sont compris dans cet inventaire.**

À l'arrivée au centre, le contenu du trousseau est contrôlé par les anims, avec l'enfant. La même opération a lieu au départ. Les observations, pertes, éventuelles seront notées.

Désignation

Quantités

		Été	Hiver	Conseillé	Fournie	à l'arrivée	au départ	Observations
Sous-vêtements	Slip, caleçon ou culotte	X	X	1 / jour				
	Chaussettes	X	X	1 / jour				
Pour la nuit	Pyjama / chemise de nuit	X	X	1 / séjour				
	Chaussons	X	X	1 / séjour				
Vêtements	Pantalon	X	X	2				
	Survêtement	X	X	2				
	Pull / sweat	X	X	2				
	T shirt	X	X	3 / séjour				
Chaussures	Chaussures de marche	X	X	1 / séjour				
	Baskets	X	X	1 / séjour				
	Bottes en caoutchouc	X		1 / séjour				
Hygiène	Serviette de toilette	X	X	1 / séjour				
	Gant de toilette	X	X	1 / séjour				
	Nécessaire de toilette	X	X	1 / séjour				
	Protections féminines	X	X					
	Mouchoirs	X	X					
Protections	Lunettes de soleil	X	X	1 / séjour				
	Crème solaire écran total	X	X	1 / séjour				
	Casquette, chapeau	X		1 / séjour				
	Veste chaude		X	1 / séjour				
	Veste pluie	X		1 / séjour				
	Bonnet		X	2				
	Gants		X	2				
	Collants		X	3 / séjour				
	Écharpe, passe montagne		X	2				
Divers	Sac linge salle	X	X	1				
	Doudou /photo famille	X	X					
	Sac à dos 5 litres	X	X	1				
	Gourde	X	X	1				
	Serviette de table	X	X	2				
	Enveloppe(s)/timbre(s)	X	X					

